



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA

AVIS PUBLIC

TENUE D'UNE **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION** SUR LE
PREMIER PROJET DE « *RÈGLEMENT NUMÉRO 134-25-1 MODIFIANT L'ANNEXE B (CAHIER DE
SPÉCIFICATIONS) DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 19-08-2 EN AJOUTANT LA CLASSE
D'USAGE HABITATION UNIFAMILIAL JUMELÉ DANS LA ZONE 46-H* ».

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Cacouna, qu'une assemblée publique de consultation sur le « *Règlement numéro 134-25-1 modifiant l'annexe B (cahier de spécifications) du Règlement de zonage no 19-08-2 en ajoutant la classe d'usage Habitation unifamilial jumelé dans la zone 46-H* » se tiendra comme suit :

DATE : Lundi 8 septembre 2025

HEURE : 18h45

LIEU : Salle Municipale, 415, rue de l'Église, Cacouna

L'assemblée publique, tenue par le Conseil municipal, aura pour objet d'expliquer les modifications proposées par le premier projet de règlement 134-25-1, d'exposer les articles susceptibles d'approbation référendaire ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ces modifications.

Résumé des modifications proposées :

Ajouter la classe d'usage « Habitation unifamiliale jumelée (Hb) » dans la zone 46-H.

La zone concernée est illustrée à la figure 1.

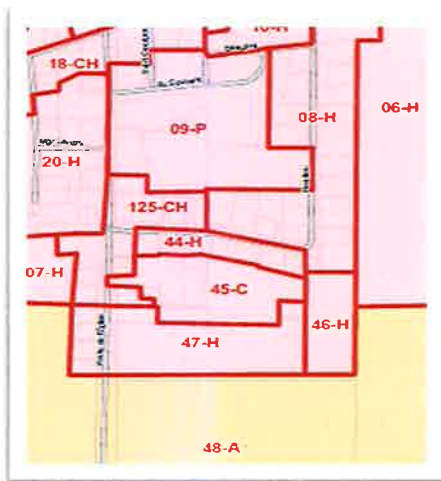
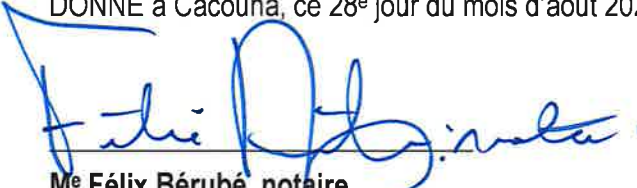


Figure 1. Extrait du plan de zonage plan 2/3

Ce premier projet de règlement peut être consulté à l'Édifice municipal situé au 415, rue Saint-Georges, durant les heures normales d'ouverture ainsi que sur le site Internet de la municipalité au www.cacouna.ca.

DONNÉ à Cacouna, ce 28^e jour du mois d'août 2025.


M^e Félix Bérubé, notaire
Directeur général & greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA
AVIS PUBLIC

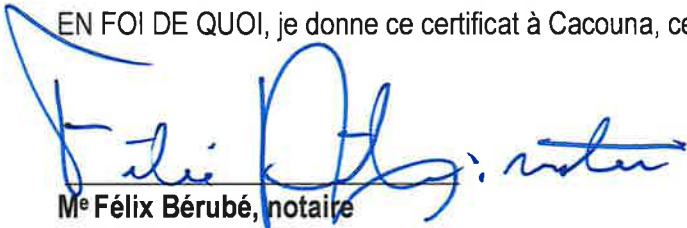
CERTIFICAT DE PUBLICATION

TENUE D'UNE **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION** SUR LE
PREMIER PROJET DE « *RÈGLEMENT NUMÉRO 134-25-1 MODIFIANT L'ANNEXE B (CAHIER DE
SPÉCIFICATIONS) DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 19-08-2 EN AJOUTANT LA CLASSE
D'USAGE HABITATION UNIFAMILIAL JUMELÉ DANS LA ZONE 46-H* ».

Je, soussigné, Félix Bérubé, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Cacouna, MRC de Rivière-du-Loup, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat et décrit ci-haut, conformément à la loi, en l'affichant près de la porte du Bureau municipal entre 12h30 et 16h30 le 28^e jour d'août 2025, sur le site web de de la Municipalité (www.cacouna.ca).

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat à Cacouna, ce 28^e jour d'août 2025.



M^e Félix Bérubé, notaire
Directeur général &
greffier-trésorier